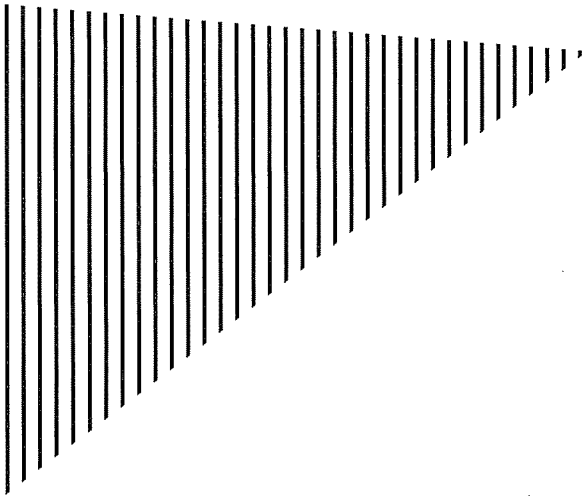


**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET
ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE
MONCTON INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2010



**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Revenus et dépenses	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Autres renseignements :	
Annexe A - Revenus	14
B - Administration générale	14
C - Communications	15
D - Assurance groupe	15

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de la
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre Universitaire de Moncton Inc.

Nous avons vérifié le bilan de la FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC. au 31 mars 2010 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le conseil d'administration et reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen.

Les chiffres comparatifs présentés ont été vérifiés par un autre cabinet de comptables agréés.

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 18 juin 2010

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

REVENUS ET DÉPENSES Exercice terminé le 31 mars	Budget approuvé (non vérifié)	2010	2009
REVENUS (annexe A)	601 022 \$	604 761 \$	641 315 \$
DÉPENSES			
Administration générale (annexe B)	215 628	221 561	206 477
Journal Le Front	4 487	6 633	49 047
Communications (annexe C)	28 821	33 493	26 399
Part conseils étudiants	75 000	71 887	73 766
Activités sociales	60 000	91 433	60 368
A.E.N.B.	12 950	12 909	12 106
Alliance canadienne des associations étudiantes	12 500	8 843	9 570
Association - étudiants internationaux	4 810	4 930	4 810
Autre frais reliés à l'Osmose	5 300	5 300	10 000
Conférences, congrès et déplacements	16 000	20 624	11 399
Dons et fonds d'innovation	8 000	7 538	6 280
Élections	1 000	713	933
Emplois d'été	16 060	16 060	21 767
Fournitures de photocopies	14 000	19 122	17 576
Frais divers	5 280	4 878	2 962
Gala para académique	1 000	999	943
Le Mondial	-	-	400
Loisirs socio-culturels	2 000	2 000	5 000
Médias Acadiens	-	-	39 000
Phase II Centre étudiant - contribution courante	93 600	93 600	93 600
Sports universitaires	-	-	45
Un sur dix et Symbiose	-	-	2 775
Frais d'évaluation	-	-	6 095
40e FÉÉCUM	19 000	18 454	26 670
Amortissement - autre	8 000	2 364	2 011
Amortissement - Osmose	23 000	20 844	20 844
	626 436	664 185	710 843
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	(25 414)	(59 424)	(69 528)
AUTRES ÉLÉMENTS			
Contribution additionnelle à l'Osmose (note 12)	-	(75 000)	-
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	(25 414) \$	(134 424) \$	(69 528) \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 mars

2010

2009

	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de fiducie	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	(36 012) \$	101 877 \$	105 048 \$	170 913 \$	240 441 \$
Excédent des dépenses sur les revenus	(17 333)	(23 491)	(93 600)	(134 424)	(69 528)
Investissement en immobilisations	(2 821)	2 821	-	-	-
Affectation interne (note 6)	(78 122)	-	78 122	-	-
SOLDE À LA FIN	(134 288) \$	81 207 \$	89 570 \$	36 489 \$	170 913 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

BILAN
31 mars

2010 **2009**

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	203 955 \$	435 186 \$
Dépôts à terme	-	43 893
Débiteurs (note 7)	67 063	132 686
Frais reportés au prochain exercice	5 505	7 540
Prêt à recevoir	-	1 809

IMMOBILISATIONS (note 8)

276 523	621 114
81 207	101 877

357 730 \$	722 991 \$
-------------------	------------

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 10)	321 241 \$	552 078 \$
----------------------	-------------------	------------

ACTIFS NETS

Fonds des immobilisations	81 207	101 877
Fonds de fiducie	89 570	105 048
Fonds d'administration générale - non affectés	(134 288)	(36 012)

36 489	170 913
---------------	---------

357 730 \$	722 991 \$
-------------------	------------

ENGAGEMENTS (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2010

2009

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent des dépenses sur les revenus (134 424) \$ (69 528) \$

Éléments sans effet sur la trésorerie :

Amortissement - Journal Le Front 283 847

Amortissement - Osmose 20 844 20 844

Amortissement - autre 2 364 2 011

(110 933) (45 826)

Variation nette des éléments hors caisse du
fonds de roulement :

Débiteurs 65 623 73 060

Créditeurs (230 837) 53 189

Autres éléments 2 035 (4 055)

(274 112) 76 368

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations (2 821) (6 025)

Diminution du prêt à recevoir 1 809 4 572

(1 012) (1 453)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

(275 124) 74 915

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT

479 079 404 164

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN

203 955 \$ 479 079 \$

Les espèces et quasi-espèces de la Fédération se composent des
éléments suivants :

Encaisse 203 955 \$ 435 186 \$

Dépôts à terme - 43 893

203 955 \$ 479 079 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu. Ses objectifs sont de revendiquer les droits et intérêts des étudiants du Centre Universitaire de Moncton.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service rendu.

Comptabilité par fonds

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de fiducie sert à l'enregistrement des transactions relatives à des projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Le fonds d'administration générale sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers à court terme et à long terme sont classés comme étant "détenus à des fins de transaction" et sont portés à la juste valeur à chaque date de bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Tel que permis pour les organismes sans but lucratif, la Fédération a choisi d'appliquer le chapitre "3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation" du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Améliorations immobilières	10 %
Équipements	20 %
Mobiliers de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %

Présentation des Médias Acadiens Universitaires Inc.

Les états financiers de "Les Médias Acadiens Universitaires Inc.", sur lesquels la Fédération exerce un contrôle du fait qu'ils ont le même conseil d'administration, ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Fédération.

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2009, la Fédération a adopté le chapitre "4470, Ventilation des charges des organismes sans but lucratif - informations à fournir" du Manuel de l'ICCA. Cette norme exige que la Fédération donne des informations supplémentaires sur la classification et la ventilation des charges par fonction. L'adoption par la Fédération de cette norme n'a pas eu d'impact important sur les états financiers.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

4. LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.

La Fédération exerce un contrôle sur Les Médias Acadiens Universitaires Inc., un organisme sans but lucratif, du fait qu'ils ont le même conseil d'administration.

Les états financiers de Les Médias Acadiens Universitaires Inc. n'ont pas été consolidés dans les états financiers de la Fédération. Les états financiers condensés non vérifiés de cet organisme au 31 août 2009 et 2008 pour les exercices terminés à ces dates sont les suivants :

Les Médias Acadiens Universitaires Inc.			
Bilan non vérifié	2009	2008	
Total des actifs	24 107 \$	16 631 \$	
Total des passifs	26 818 \$	9 491 \$	
Total des actifs nets	(2 711)	7 140	
Total des passifs et actifs nets	24 107 \$	16 631 \$	
Résultats non vérifiés	2009	2008	
Total des revenus	60 708 \$	76 671 \$	
Total des dépenses	70 559	77 496	
Excédent des dépenses sur les revenus	(9 851) \$	(825) \$	
Flux de trésorerie non vérifiés	2009	2008	
Entrées de fonds	53 121 \$	76 958 \$	
Sorties de fonds	(51 876)	(78 223)	
Augmentation (diminution) de l'encaisse	1 245 \$	(1 265) \$	

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

5. GESTION OSMOSE INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Gestion Osmose Inc., un organisme sans but lucratif, du fait qu'elle est responsable de tout profit ou déficit de cet organisme à part égale avec l'Université de Moncton. Deux sur cinq des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Gestion Osmose Inc.

Gestion Osmose Inc. a comme objectif principal de gérer, administrer, opérer, exploiter et maintenir, au bénéfice des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton, Campus de Moncton, le bar étudiant, le pub étudiant et le café étudiant situés dans le Centre étudiant de l'Université de Moncton, Campus de Moncton. Le bar étudiant et le pub étudiant ont cessé leurs activités en mars 2010.

6. FONDS DE FIDUCIE

Au 31 mars 2010, le fonds de fiducie comprend un montant de 33 358 \$ (2009 - 48 836 \$) pour stabiliser les augmentations futures prévues des assurances groupes (santé et dentaire), ainsi qu'un montant de 56 212 \$ (2008 - 56 212 \$) pour des projets spéciaux concernant les installations. Au cours de l'exercice, le fonds de fiducie a contribué 93 600 \$ envers la Phase II du Centre étudiant. L'affectation interne du fonds d'administration générale au fonds de fiducie pour l'exercice est composée d'une contribution de 93 600 \$ pour la Phase II du Centre étudiant, plus des intérêts de 862 \$, moins l'excédent des dépenses sur les revenus de 16 340 \$ de l'exercice provenant de l'assurance groupe.

7. DÉBITEURS

	2010	2009
Comptes clients	61 580 \$	55 712 \$
Provision pour créances douteuses	1 294	1 294
	60 286	54 418
Gestion Osmose Inc.	6 777	75 646
Taxe de vente à recevoir	-	2 622
	67 063 \$	132 686 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

8. IMMOBILISATIONS

	2010		2009	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations immobilières	107 386 \$	42 956 \$	64 430 \$	75 169 \$
Équipements	92 641	82 536	10 105	20 210
Mobiliers de bureau	30 738	26 040	4 698	6 216
Équipements informatiques	24 538	22 564	1 974	282
	255 303 \$	174 096 \$	81 207 \$	101 877 \$

Les améliorations immobilières représentent les rénovations au club étudiant l'Osmose assumées par la Fédération. La Fédération n'a pas droit de propriété sur l'édifice, dont le titre revient à l'Université de Moncton.

9. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 60 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 4 % et renouvelable annuellement. L'emprunt bancaire à court terme ne porte pas de garantie.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

10. CRÉDITEURS	2010	2009
Fournisseurs et frais courus	313 822 \$	544 805 \$
Salaires à payer	720	2 533
Retenues à la source, taxes et contributions	5 930	4 740
Taxe de vente à payer	769	-
	321 241 \$	552 078 \$

11. ENGAGEMENTS

La Fédération s'est engagée pour 1,1 million \$ envers l'Université de Moncton jusqu'en 2012 pour la rénovation du centre étudiant par l'entremise de son fonds de fiducie. Le solde de cet engagement s'établit à 253 072 \$. Les paiements prévus au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2011 - 93 600 \$
2012 - 159 472 \$

La Fédération s'est également engagée par contrats de location pour des photocopieurs jusqu'en mars 2014. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 34 006 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2011 - 11 521 \$
2012 - 11 521 \$
2013 - 8 888 \$
2014 - 2 076 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé 71 887 \$ (2009 - 73 766 \$) de cotisations aux conseils étudiants des facultés et écoles du Centre Universitaire de Moncton. Ces conseils sont représentés au conseil d'administration de la Fédération.

La Fédération est aussi apparentée à Gestion Osmose Inc. car elle nomme, avec l'Université de Moncton (UdeM), les membres du conseil d'administration. En fonction d'un accord de partenariat, la Fédération fournit des équipements à titre gratuit et est responsable des coûts d'entretien et de remplacement de ces équipements, incluant le coût des pièces et de réparation. Au cours de l'exercice, la Fédération a fait une contribution de 5 300 \$ (2009 - 10 000 \$) à Gestion Osmose Inc. et a reçu 7 000 \$ (2009 - 0 \$) de Gestion Osmose Inc. pour des salaires.

En fonction de l'accord de partenariat, l'UdeM et la FÉÉCUM se partagent les profits de Gestion Osmose Inc. et sont conjointement responsables d'absorber les pertes encourues par celle-ci. À cet effet une contribution additionnelle de 75 000\$ a été reconnue aux résultats de l'exercice pour absorber 50% du déficit accumulé de Gestion Osmose Inc.

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange,

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération consent du crédit à ses clients. La Fédération ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2010

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de la Fédération se compose de ses actifs nets. L'objectif de la Fédération, en matière de gestion de son capital, est de contrôler ses dépenses et de s'assurer de rassembler des ressources suffisantes afin d'être en mesure de réaliser ses projets. La Fédération gère son capital par l'établissement et le suivi d'un budget annuel approuvé par le conseil d'administration.

15. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

Le 1^{er} avril 2009, le Journal Le Front est devenu indépendant de la Fédération et s'est regroupé avec Les Médias Acadiens Universitaires Inc.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

Budget
approuvé
(non vérifié)

2010

2009

A - REVENUS

Cotisations des étudiants et étudiantes	495 800 \$	504 845 \$	495 853 \$
Location	7 800	7 800	7 700
Photocopies	6 000	7 893	10 354
Emplois d'été	13 819	6 519	10 126
Revenus agenda et bottin	31 603	29 553	35 618
Revenus divers	38 000	53 141	62 319
Revenus 40e FÉÉCUM	8 000	11 350	19 412
Ventes de publicité	-	-	32 948
Assurance groupe (annexe D)	-	(16 340)	(33 015)
	601 022 \$	604 761 \$	641 315 \$

B - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires et avantages sociaux	150 750 \$	153 888 \$	146 208 \$
Assurance	500	-	-
Bourses	17 878	17 908	17 443
Dépenses du conseil d'administration	7 000	6 374	6 320
Fournitures de bureau	8 000	8 807	4 781
Frais professionnels	14 000	13 648	14 282
Frais de vérification	7 000	7 780	7 469
Frais bancaires	-	1 448	738
Impression et poste	1 500	1 112	1 383
Télécommunications	9 000	10 596	7 853
	215 628 \$	221 561 \$	206 477 \$

**FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INC.**

ANNEXES C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

Budget
approuvé
(non vérifié)

2010

2009

C - COMMUNICATIONS

Matériel promotionnel	23 821 \$	23 731 \$	24 224 \$
Publicité et promotion	4 500	3 902	887
Recherche et campagne	500	5 344	1 288
Page web	-	516	-
	28 821 \$	33 493 \$	26 399 \$

D - ASSURANCE GROUPE

REVENUS		404 453 \$	408 055 \$
COÛT D'ASSURANCE		404 110	424 140
BÉNÉFICE BRUT		343	(16 085)
DÉPENSES			
Frais de gestion		16 683	16 930
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DES DÉPENSES SUR LES REVENUS)		(16 340) \$	(33 015) \$